

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 JUIN 2024**

Le treize juin deux mille vingt-quatre, à 20 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente).

Présents : Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Sandrine RUCHE (élues), Manuel MUNOZ, Catherine PERRET, Liliane SAPPEY (nommés).

Excusés : Isabelle ASNI-DUCHÊNE (Présidente) (pouvoir à Mélanie AYISSI-DUBOULOZ), Céline PRUD'HOMME (pouvoir à Liliane SAPPEY), Edwige NONNE (pouvoir à Sandrine RUCHE), Martine TURPIN (pouvoir à Catherine PERRET).

Absent : Frédéric RIMET (élu)

Secrétaire de séance : Manuel MUNOZ.

Date de convocation : 28 mai 2024

Le quorum étant atteint la séance débute à 20h35.

\*\*\*\*\*

#### **ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

- Validation du compte-rendu du 14 mars 2024
- Demandes de subvention
- Service civique
- Colis de Noël
- Octobre rose
- Sortie des Anthychoises
- Aides et secours
- Questions diverses

#### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 MARS 2024**

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité.

#### **DEMANDES DE SUBVENTION**

Madame Mélanie AYISSI-DUBOULOZ présente un tableau récapitulatif de l'ensemble des demandes de subvention faite par diverses associations. Les montants accordés les années passées y sont également mentionnés. Le budget prévu pour ces subventions est de 7'000 euros. Après discussions, le conseil d'administration décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2024 :

ACEH (l'école à l'hôpital du Chablais)	300,00 €
AFTC (Asso. Familles de Traumatisés Crâniens)	150,00 €
ALMA 74 (maltraitance personnes âgées et handicapées)	100,00 €
APEI	800,00 €
Association Européenne contre la leucodystrophie (ELA)	100,00 €
Donneurs de voix (bibliothèque sonore Thonon-Chablais)	200,00 €
Foyer Culturel de Sciez	105,00 €
France Alzheimer Haute-Savoie	150,00 €
Groupe d'interventions et secours de France	100,00 €
Handisport	100,00 €
JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie)	300,00 €
Les Restaurants du Cœur	400,00 €
Locomotive	300,00 €
Secours Populaire Français	1250,00 €
SEPas Impossible (Malade de Sclérose en Plaques)	150,00 €
Vaincre la Mucoviscidose	150,00 €
Women Safe	300,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4'955,00 €</b>

Un courrier sera envoyé à chaque association pour les informer de la décision prise.  
Les membres du Conseil demandent de prévoir une page d'information dans l'Anthy Mag, sur le soutien apporté par le CCAS aux diverses associations.

### **SERVICE CIVIQUE**

La Vice-Présidente annonce qu'Abdelkader a arrêté sa mission plus tôt que prévu. Ayant trouvé un travail, un accord lui a été donné de partir au bout de 6 mois de mission.

Jade est toujours motivée et donne entière satisfaction. Elle finira sa mission service civique pour ensuite poursuivre ses études en master de psychologie.

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ annonce que les personnes visitées sont très satisfaites, heureuses de ce lien transgénérationnel. Le SC2S accompagne bien les jeunes et les missions sont claires.

Le conseil décide donc de continuer cette expérience de service civique et donne l'aval pour rechercher rapidement deux nouveaux jeunes pour l'année scolaire prochaine 2024-2025.

### **COLIS DE NOËL**

Concernant le cadeau de Noël des plus de 70 ans, Mélanie AYISSI-DUBOULOZ propose de remplacer les bons jardinerie ou restaurant par un panier garni pour le colis de Noël des 70 ans. Manuel MUNOZ ajoute que les paniers garnis avaient déjà été choisis lors des mandats précédents et que Savoy Volaille, La Jardinerie du Léman et Gamm Vert avaient été sollicités pour les confectionner. Le prix était assez élevé.

Mme AYISSI-DUBOULOZ a reçu un catalogue par mail. « L'esprit gourmand » propose des paniers de 19 à 47 euros par personne. Un montant de 25 euros par personne est décidé. Vanessa MESSAMER ainsi que Manuel MUNOZ proposent de ne pas mettre une bouteille de vin mais plutôt une boisson non alcoolisée, comme un jus de pomme/cidre ou autre. Proposition acceptée par les autres membres.

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ mentionne que le contenant, de formes et matières diverses, est à payer séparément.

Un coupon réponse serait envoyé aux aînés pour savoir s'ils désirent ou non un colis de fin d'année. Si oui, la question leur serait posée s'ils seraient en capacité de venir chercher leur panier garni ou si, le cas échéant, ils souhaitent qu'un bénévole du CCAS le leur apporte.

Une permanence, avec l'aide des jeunes du CMJ, serait mise en place le samedi 14 décembre de 10 h à 12h et de 15h à 17h en Mairie ou dans la salle des Hutins, pour la récupération des colis. Les aînés seraient bien accueillis avec une petite boisson, café ou autres.

### OCTOBRE ROSE

Le comité se réunira le 25 juin pour continuer l'organisation de la manifestation d'Octobre Rose qui aura lieu le dimanche 22 septembre.

### SORTIE DES ANTHYCHOISES

La vice-Présidente annonce ne pas avoir réuni tous les devis concernant la sortie des Anthychoises qui avait été précédemment décidée aux bains thermaux, à choisir entre Les Bains de Lavey-les-Bains en Suisse, de Chamonix ou de Passy. Le sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

### AIDES ET SECOURS

Aucune demande n'a été formulée ces deux derniers mois. Les demandes concernent surtout le logement social. Les 30 nouveaux logements sociaux sont tous occupés sur la commune. Au total, Anthy détient 71 logements sociaux et le pourcentage imposé par l'Etat est bien respecté. Mélanie AYISSI-DUBOULOZ a traité récemment une demande de regroupement familial.

### QUESTIONS DIVERSES

Les membres posent la question « comment se sont passés les 100 ans de M. BON ? ». La Vice-Présidente répond que la Mairie avait apporté son journal de naissance et une forêt noire, complétée par un autre gâteau apporté par le fils de M. BON. Le Maire était présente avec Catherine PERRET et Mélanie AYISSI-DUBOULOZ du CCAS. M. GATINEAU de l'Association des Anciens Combattants, Félix BEGAIN, l'épouse et le fils de M. BON ont également participé à cette petite fête bien sympathique.

Mme AYISSI-DUBOULOZ mentionne qu'il faudrait racheter des cadeaux pour les naissances sur la commune. Un lot de bavoires est offert pour l'instant. Sandrine RUCHE propose de contacter l'atelier Re-née pour savoir s'ils seraient intéressés. Elle mentionne l'idée d'offrir une petite couverture pour le landau par exemple. Possibilité aussi de continuer les bavoires. Un budget de 20 à 30 euros est fixé.

Sandrine RUCHE alerte qu'il n'est plus possible d'envoyer des courriers à l'adresse des aînés pour les colis ou repas de fin d'année, par souci de respect des données RGPD. Nous contacterons notre DPO pour plus d'éclaircissement.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 12 septembre à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Le secrétaire de séance,  
**Manuel MUNOZ**



La Vice-Présidente,  
**Mélanie AYISSI-DUBOULOZ**



